AFFECTATION DES ENSEIGNANTS - EXIGENCES PARTICULIÈRES 2026-2027

CHAMP D'ENSEIGNEMENT VISÉ : 1 (adaptation scolaire seulement)

ENSEIGNEMENT AUPRÈS DES ÉLÈVES PRÉSENTANT DES TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT (TED) FRÉQUENTANT UNE CLASSE RÉGIONALE
ST – Soutien au TSA

- Considérant que les élèves qui fréquentent une classe régionale nécessitent des interventions très adaptées en raison des différents troubles spécifiques qui les caractérisent;

Le Centre de services scolaire des Affluents établit les exigences particulières suivantes pour l'enseignement dispensé par un enseignant dans la classe régionale destinée aux élèves qui manifestent des troubles envahissants du développement :

1. Avoir lu le présent formulaire portant sur cette clientèle;
2. S'engager à compléter sa formation, au besoin, en suivant des formations pertinentes, notamment la formation CPI ainsi qu'adhérer à l'approche TEACCH.

MANDAT	CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉLÈVE	ORGANISATION PÉDAGOGIQUE
Soutenir les élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme pour leur permettre d'évoluer dans un environnement pédagogique respectant leur rythme, leurs besoins, leurs intérêts et stéréotypies. Favoriser le développement global de l'enfant sur les plans de l'autonomie fonctionnelle, de la communication, des apprentissages, de la motricité fine et globale et de la socialisation. Offrir un environnement pédagogique structuré dans le temps et dans l'espace permettant de maximiser l'autonomie, la communication et les capacités d'adaptation de l'élève.	Présente un trouble du spectre de l'autisme avec ou sans retard de développement. Ne présente pas de déficience intellectuelle moyenne à sévère. Peut être identifié par un code de difficulté 50 ou un autre code d'handicap.[1] Les capacités personnelles (cognitives, fonctionnelles ou autres) ne lui permettent pas de progresser au secteur régulier sur le plan de ses apprentissages et de sa socialisation.	Les classes regroupent habituellement de 6 à 8 élèves (5 à 7 élèves pour les écoles de la Sablière et de la Paix qui ont des élèves à besoins spécifiques). Les enseignants sont spécialisés en adaptation scolaire. Un technicien en éducation spécialisée est associé à chacune des classes. Un technicien en éducation spécialisée (Pivot) et un préposé aux élèves handicapés (15 h) sont en soutien au milieu (pour les écoles de la Sablière et de la Paix). La période du diner des enseignants et des élèves peut être d'une durée de 60 minutes. Les enseignants : ▪ Utilisent une approche structurée et individualisée : temps, organisation des tâches, système de travail, espace. ▪ Interviennent selon les besoins des élèves (enseignement individualisé, sous-groupe, groupe); ▪ Adaptent ou modifient les attentes du programme de formation de l'école québécoise; ▪ Personnalisent leurs interventions selon les besoins des élèves sur le plan de la communication, des habilités. Des photos, des pictogrammes et/ou l'écriture sont utilisés pour faciliter la communication. Des cours d'éducation physique, d'arts et d'anglais sont offerts aux élèves. Des activités d'intégration avec les élèves du régulier sont prévues. Les services de psychoéducation, de psychologie, d'orthophonie (associés à un technicien en stimulation du langage) et d'ergothérapie sont disponibles selon les besoins. Une collaboration avec les différents centres de réadaptation est favorisée. Chaque élève a un plan d'intervention individualisé. Un service de transport est offert selon les besoins (berlines).

[1] Un élève (en impasse de service) dont les besoins, documentés par l'équipe multidisciplinaire, traduisent que ce service constitue la meilleure réponse à sa situation pourrait se retrouver dans cette classe spécialisée.